

**Valeur de l'indice  
200,60**



**L'INDEXATION DES FRANCHISES POUR LES GARANTIES PERSONNELLES ET FAMILIALES**

■ Franchise contractuelle..... 162 €



**L'INDEXATION DES MONTANTS, CAPITAUX ET DES FRANCHISES POUR LES GARANTIES LIÉES AUX BIENS**

■ **Adresse du bien :**  
 APT 16 - 40 RUE CUVIER  
 31100 TOULOUSE

■ Bâtiments ..... à concurrence de 628 855 €

■ Biens mobiliers du local principal d'habitation ..... à concurrence de 32 832 €  
 dont 10 % objets de valeur ..... soit 3 284 €

■ Biens mobiliers en Séjour-Villégiature..... à concurrence de 4 189 €

■ Option Rééquipement à neuf : indemnisation en valeur à neuf sans déduction de la vétusté et sans limite d'âge pour vos bâtiments, vos biens mobiliers, vos objets de valeur et vos embellissements

■ Franchises contractuelle du bien..... 162 €  
 SAUF pour la garantie Tempête - Grêle - Neige ..... 258 €



**LES INFORMATIONS SUR LA FRANCHISE RÉGLEMENTAIRE CATASTROPHE NATURELLE**

■ **Pour une commune dotée d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles :**  
 Franchise catastrophe naturelle (*non indexée*) ..... 380 €  
 sauf sécheresse et/ou réhydratation des sols (*non indexée*) ..... 1 520 €

■ **Pour une commune non dotée d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles :**  
 La franchise est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de la nouvelle constatation, selon les modalités suivantes :

Franchise	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> constatation	3 <sup>ème</sup> constatation	4 <sup>ème</sup> constatation	Plus de 4 constatations
Franchise catastrophe naturelle ( <i>non indexée</i> )	380 €	760 €	1 140 €	1 520 €
sauf sécheresse et/ou réhydratation des sols ( <i>non indexée</i> )	1 520 €	3 040 €	4 560 €	6 080 €